



DU 25 février 2014

**LSL Intersport
Logistique**
S'engager pour chacun
Agir pour tous

9) La délégation CFDT présente l'étude réalisée auprès des préparateurs :

	Notes des salariés par thème (22 salariés formés au vocal)																total	Moyenne					
Confort physique	4	3	3	2	5	3	1	2	1	2	4	4	2	1	3	4	3	3	2	4	2	21	2,76
audition	2		5	1	4	4	3	3	4	4	5	4	2	2	5	5	4	3	2	3	3	20	3,40
qualité	4	3	4	3	5	4	4	2	4	4	5	4	5	4	5	5	5	5	3	3	4	21	4,05
prélèvement	2	4	4	3	5	2	2	4	3		3	5	3	3	2	2	4	5	3	3	1	20	3,15
sécurité	3		1	5	4	3	1	3	2	3	4	4	2	3	3	5	3	4	2	3	1	20	2,95
prime			1	1	4	1	1	3	1					3	2		1				2	11	1,82

Le 20 mars 2014

**R
E
U
N
I
O
N
D
P**

	confort physique		audition		qualité		prélèvement		sécurité		prime			Total
	moins	plus	moins	plus	moins	plus	moins	plus	moins	plus	moins	plus	autre	
maux de tête	10		1											11
moins attentif aux bruits environnants/ à la circulation/aux croisements			1							13				14
mal aux oreilles	10													10
gênant/pas agréable/casque glisse/pas de lanière/chauffe l'oreille	7		1							1				9
pense aller moins vite/attente entre 2 prélèvements/répétition							3					2		5
difficulté de lecture des codes (trop petits)							5							5
baisse de la prime												4		4
Plus fatigant que le PTC	2						1							3
Bug (chariot 28 par ex.)							2					1		3
fatigue des yeux	2						1							3
bruit constant dans l'oreille				2										2
code EAN manquant							2							2
répercussion sur l'audition/fatigue auditive	2													2
trop de diversité dans les activités												2		2
un changement de la voie peut perturber grandement le travail				1										1
bip trop fort				1										1
trop de répétition	1													1
augmentation erreurs supports					1									1
moins de mouvement à l'heure							1							1
difficultés de connexion					1									1
ondes wifi							1							1
moins d'anticipation prélèvement suivant	1													1
Réapprovisionnement non pris en compte							1							1
infantilisation	1													1
Ca ne règle pas la qualité des produits dans les pickings						1								1
isolement	1													1
plus rapide atelier chaussures									1					1
On comprend bien (réglage précis)					3									3
manipulation du PTC supprimée		10							6					16
erreur produit détectable/ moins d'inversions						12	1							13
ne peut répondre pour l'instant													8	8



Nous demandons à la Direction de prendre en compte cette étude et de nous donner son point de vue.



LSL Intersport
Logistique
S'engager pour chacun
Agir pour tous

Le 20 mars 2014

R E U N ! O N D P

Réponse de la Direction : Seule une minorité a été formée et travaille actuellement avec le vocal. De plus, étant donné qu'il s'agit de nouveaux outils et donc d'une autre organisation de travail, il y a un certain nombre de personnes « réfractaires ». Une approche globale sera faite lorsque le déploiement du vocal sera terminé et que nous aurons un recul suffisant.

NOTRE AVIS : le vocal n'est pas un procédé nouveau !

Il faut donc mettre en place des mesures afin d'en diminuer l'impact sur le salarié et ne pas dire également que les salariés sont « réfractaires ». Il existe également des responsables « fermés ». Nous reviendrons sur ce sujet une fois le déploiement total effectué. Nous interpellons également la Direction sur la transcription des questions de notre délégation. Elle doit être intégrale !

11) La délégation CFDT aimerait savoir pourquoi avoir désinfecté les vestiaires sans les laver ?

Réponse de la Direction : La désinfection sert à éliminer la vermine qui serait potentiellement dans le bâtiment. Le nettoyage sert à éliminer la saleté. Cette dernière est l'affaire de chacun. La Direction rappelle à ce sujet l'article 17 du règlement intérieur.

NOTRE AVIS : L'accumulation de poussière au dessus des armoires n'est pas du fait des salariés ! Et dans les bureaux ? Ce sont les salariés qui nettoient ?

19) La délégation CFDT demande à la Direction d'être très vigilante sur le respect du règlement intérieur (article 17 et 18. Surtout sur la sortie des salariés et la fouille de ceux-ci. Nous demandons la mise en place d'une procédure concertée avec les élus afin d'éliminer toute suspicion de discrimination et d'atteinte aux libertés individuelles.

Nous proposons :

- ▶ La rédaction d'une note de service annexe du règlement intérieur (procédure de mise en place à suivre selon code du travail)
- ▶ La présence d'un élu du personnel afin d'informer les salariés de leur droit de s'opposer puisque l'encadrement ne l'indique pas.
- ▶ Que cette mesure soit étendue à l'ensemble des salariés sans discrimination due au sexe, au groupe socioprofessionnel, à une appartenance religieuse ou ethnique.
- ▶ L'embauche d'un agent de sécurité qui permettra un contrôle neutre de toutes les personnes et le visionnage des images des vidéos surveillances.
- ▶ ET par la suite, la mise en place de portiques de sécurité.

Réponse de la Direction : La Direction est très vigilante sur ces points. Elle rappelle qu'il n'y a pas de « fouille » des salariés, mais simplement un contrôle en sortie. (...)

NOTRE AVIS : la procédure doit être respectée sans discrimination ! Nous ne pourrions que dénoncer « des pratiques d'un autre temps » !

Avec la montée des produits de marque ou de valeur, il faudra mettre en place des systèmes efficaces et cela le plus rapidement possible.



CFDT.fr



**LSL Intersport
Logistique**
S'engager pour chacun
Agir pour tous

8) La délégation CFDT demande que les chargeurs aient une prime de performance calculée sur leur travail et non sur le travail global du service expédition.

Réponse de la Direction : La Direction refuse cette demande, qui par ailleurs, est à l'opposé des réflexions menées actuellement avec les élus sur l'évolution de la prime.

NOTRE AVIS : Ces réflexions ont juste été abordées. Il n'y a aucun travail concret.

Il n'est pas normal qu'un chargeur (faisant des heures supplémentaires) ait 20 euros de prime mensuelle. Surtout lorsque l'on voit les plannings de chargement journaliers.

Cela est profondément injuste ! La CFDT soutient les chargeurs !

9) La délégation CFDT demande aux expéditions d'être vigilants sur le stockage des palettes. Il n'est pas normal que celles-ci encombrent les voies de circulation principales.

Réponse de la Direction : Avant de se permettre ce genre de réflexion, il « serait bon de balayer devant sa porte » et que chacun respecte les règles de circulation, notamment en ce qui concerne le stationnement des engins.

NOTRE AVIS : « balayer devant sa porte » c'est bien mais il faudrait aussi « balayer les vestiaires » !

Nous rappelons à la Direction que les réunions DP ne doivent pas servir à menacer, dénoncer ou faire pression sur les élus.

Rien ne doit entraver les voies de circulation et le rôle des élus !

9) La délégation CFDT demande encore une fois que des patères soient mises dans chaque WC.

Réponse de la Direction : La Direction a déjà à plusieurs reprises acheté et installé des patères. Ces dernières sont régulièrement arrachées ou volées. La Direction demande encore une fois que ce genre de dégradation cesse.

NOTRE AVIS : les salariés n'ont pas à déposer leurs vêtements dans l'urine et autres matières fécales !!!

Une patère est manquante depuis plusieurs années ! Elle n'a donc pas pu être arrachée dernièrement...

Nous saisissons par cet avis, le CHSCT afin que cela soit remis en état le plus rapidement possible.

Le 20 mars 2014

**R
E
U
N
I
O
N
D
P**



CFDT.fr